

## L'interview de **Géraldine**

Le 20/04/2023

*Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'interviewer Géraldine, infirmière dans un CHU d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui termine sa 2<sup>e</sup> année de formation d'IPA.*

Bonjour Géraldine.

Peux-tu nous en dire un peu plus sur la formation et sur le métier d'Infirmière de Pratique Avancée (IPA) ?

Bonjour.

Alors pour ma part, c'est une formation qui se déroule dans mon CHU. Pour la faire, il faut avoir un projet préétabli avant de faire la demande de promotion professionnelle et la demande à l'université. Il faut donc que dans le service, il y ait un projet qui soit monté, structuré et qu'on présente ensuite à la direction des soins, qui valide ou non ce projet pour ensuite pouvoir demander à l'université la formation d'IPA.

Donc il faut penser le projet avant de commencer la formation. Il faut présenter un dossier avec le projet, son CV, ses objectifs professionnels pour plus tard, ses antécédents professionnels et bien sûr, ses motivations et la valeur ajoutée que cela apporterait au service. Si notre dossier est accepté, on commence 2 années de formation d'IPA.

Qu'est-ce que tu dirais à tes consœurs et confrères pour les convaincre de faire cette formation d'IPA ?

C'est assez personnel je trouve, mais il faut aimer apprendre, aimer se dépasser et aller plus loin dans son métier d'infirmière. Puis bien sûr, de bien s'y préparer. Ce sont 2 années chargées, donc il faut anticiper au niveau familial, cela implique des sacrifices personnels, de ne pas être là pendant une semaine, de commencer tôt et de finir tard. Également anticiper au niveau financier, même si j'ai la chance d'être en promotion professionnelle où j'ai été détachée, j'ai quand même dû faire des sacrifices financiers. Toutes ces petites choses qu'il faut anticiper avant de se lancer afin que les 2 années se passent bien.

Quand tu es détachée, tu ne touches pas ton salaire ?

Si, en promotion professionnelle, je touche mon salaire. Mais lorsqu'on part en séminaire dans d'autres universités de la région (à Saint-Etienne, à Clermont-Ferrand, à Lyon, ...) pendant une semaine, cela a un budget bien sûr. Je suis en partie remboursée, mais pas en totalité. Et puis, cela dépend également du lieu où l'on travaille.

Tu termines ta formation dans quelques semaines, sais-tu déjà comment cela va se passer ensuite ?

Je dirais comme actuellement lors de mon stage, qui est mon dernier et qui est pré-professionnalisant, pendant lequel on met en place notre future profession : chercher un bureau, un ordinateur, le matériel dont on aura besoin, .... On commence à faire nos consultations, toujours sous la responsabilité du médecin responsable, on suit des médecins pour voir comment cela se passe. On est encore là pour apprendre, on est encore des étudiants à ce stade. Mais cela permet de préparer aussi les collaborateurs sur nos nouvelles fonctions.

Donc concrètement, le médecin voit le patient et toi, tu assures ensuite le suivi ?

Le patient passe toujours par le médecin. C'est le médecin qui peut ensuite m'envoyer le patient ou pas, pour des suivis plus réguliers ou pour réaliser des examens spécifiques prescrits.

Je ne suis pas médecin, mon rôle n'est donc pas de le remplacer. Cependant, je suis là pour coordonner les soins, être un point d'appui pour le patient et un contact entre 2 rendez-vous avec le médecin.

### Que vas-tu faire concrètement dans le service de médecine vasculaire ?

Je vais faire des tests de Strandness, des épreuves de marche sur tapis pour les patients souffrant d'artériopathies. C'est une demande fréquente des angiologues, des chirurgiens et médecins vasculaires. Je vais assurer des consultations avec des patients déjà suivis ici, comme des consultations de suivi de patients stables, pour suivre leur évolution et leur proposer des protocoles de soins alternatifs si besoin. Je pourrais prescrire des examens de suivi. Les patients souffrant d'artériopathie doivent aussi réaliser des examens de suivi comme des échodoppler. Je veillerai à ce que tout se passe correctement, à réévaluer leurs facteurs de risque aussi, si nécessaire. Cela permet aussi de ne pas perdre les patients de vue et de n'oublier personne.

### Tu es donc habilitée à prescrire ?

Alors je ne suis pas habilitée à faire des primo-prescriptions, mais je le suis pour des renouvellements, le suivi des surveillances biologiques et des examens complémentaires.

Après, c'est une nouvelle profession, il y a encore tout à construire. Certes, on a des décrets bien délimités, mais je pense qu'au fur et à mesure des années et du fonctionnement des services, il peut y avoir une évolution. Donc aujourd'hui, j'ai ce périmètre, mais d'ici peut-être quelques années, j'en aurais potentiellement d'autres.

### Comment te vois-tu dans 5 ans ?

Dans 5 ans, je me vois comme une IPA avertie, en constante évolution. C'est ça qui me plaît, de ne pas être enfermée dans un carcan de « je dois faire ci, je dois faire ça ». Je peux encore évoluer et ça me plaît parce qu'on en apprend tous les jours. Également devenir et être de plus en plus autonome, même si je suis toujours sous la responsabilité d'un service et c'est ce qui est rassurant aussi à la fois. Je peux être seule, je suis autonome, mais je ne suis pas livrée à moi-même et je garde mon côté infirmier qui est quand même important pour moi, avec les soins et l'échange. Nos consultations durent entre 45 minutes et 1 heure, parfois plus si besoin et ce temps nous l'avons, ce n'est pas forcément le cas des médecins. Je trouve que c'est important et primordial pour la prise en charge des patients.

### Donc tu ne feras plus du tout de services ?

Je continuerai mes consultations, je peux toujours retourner voir s'il y a un besoin d'hospitalisation pour le suivi de mes patients, pour faire des tests de Strandness ou d'autres examens au moment de l'hospitalisation. Je suis plutôt orientée consultations, mais après je ne suis pas fermée à continuer de donner de mes services dans l'hospitalisation. C'est faire le lien entre médecine, chirurgie, hospitalisation et ville. C'est pouvoir aussi avoir plusieurs casquettes, ce qui est intéressant aussi.

### Combien êtes-vous d'IPA à sortir de cette formation dans ta région ?

Je crois que nous étions 27 étudiants sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Sur mon CHU, nous sommes 2 : un en neurologie qui sera spécialisé dans l'épilepsie et moi cette année, qui sera spécialisée en médecine vasculaire. En tout, avec nous, on sera 11 IPA sur tout le CHU. On a quand même cette chance d'avoir un CHU qui soit « pro-IPA » et qui développe cette nouvelle profession.

Merci Géraldine pour cet échange !